



[www.aunisair.com](http://www.aunisair.com)

## QUALIFICATION INSTRUCTEUR AVION (FI (A))

**Type de formation :** Homologuée  
**Durée du stage :** Environ 10 semaines  
**Conditions d'accès :**  
- Avoir 17 ans révolus  
- Posséder la licence CPL ou PPL\*  
- Avoir au moins 200 heures de vol dont 100 en CdB pour un CPL ou 150 heures CdB pour un PPL

**Privilèges :**  
- Exercer la fonction d'instructeur en vue de la délivrance de la licence PPL et sous certaines conditions pour la délivrance de la licence CPL

\* Pour un PPL il faut avoir réussi le théorique CPL ou un examen spécifique DGAC

### Vol

Vol en double commande ..... 20 Heures à 184.00 € ..... 3 680.00 €

Vol solo ..... 5 Heures à 136.00 € ..... 680.00 €

### Prestations sol

Simulateur de vol (FNPT1) ..... 5 Heures à 100.00 € ..... 500.00 €

Cours au sol ..... 1 Forfait à 5 000.00 € ..... 5 000.00 €

Briefings et debriefings ..... Inclus

Taxes d'aéroport ..... 1 Forfait 360.00 € ..... 360.00 €

**Test en vol examen final** ..... 1.5 Heures à 214.00 € ..... 321.00 €

**TOTAL FORMATION TTC (Examen final inclus) ..... 10 541.00 €**

1 - Ce devis est complet pour une formation standard. Le coût global peut varier en fonction des besoins réels d'entraînement.

2 - Prévoir en supplément le coût des droits d'examen final.

3 - Tarifs garantis au moment de la signature du contrat de formation pour les prestations Aunis Air. Seule la variation du coût du carburant et des taxes sera répercutée.

DEV\_10\_V01

Tarif au : 01/01/2010

Aéroport La Rochelle Ile de Ré 17000 La Rochelle

Tél : +33 5 46 42 22 08 Fax : +33 5 46 42 18 12

S.A.R.L au capital de 92 000 €

R.C.S La Rochelle : B420 305 989 – Siret : 420 305 989 00014 – Déclaration d'existence 54170084517

N° TVA Intra. FR41 420 305 989 – FTO approuvé N° F.FTO.00-115